

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 28 Mars 2019

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Gérard POULIQUEN, excusé qui avait donné pouvoir à Alain LE ROUX

Budget Commune - Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) adopte le compte administratif 2018 suivant :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT en €
FONCTIONNEMENT	1 487 662,99 €	2 193 807,81 €	706 144,82 €
INVESTISSEMENT	1 809 850,02 €	1 606 677,79 €	-203 172,23 €

Vote des taux 2019

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux.

Les taux 2019 sont les suivants:

- Taxe d'habitation : 17.07%
- Taxe foncier bâti : 24.34%
- Taxe foncier non bâti : 50.37%

Budget commune : Vote du Budget primitif 2019

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 149 313.00 €
- Section d'investissement : 1 757 200.33 €

Et décide d'affecter la somme de 706 144.82 € (résultat de fonctionnement 2018) en section d'investissement au BP 2019.

Budget Lotissement du Styvell : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) adopte le compte administratif 2018.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	148 953.12 €	568.27 €
Recettes	153 233.33 €	568.27 €
Résultat	4 280.21 €	0.00 €

Budget Lotissement du Styvell : vote du budget primitif 2019

Le conseil municipal (15 pour et 4 contre) adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 243 002.00€

Investissement : 104719.79 €

Budget SPANC : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2018.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0.00 €	0.00 €
Recettes	2603.53 €	0.00 €
Résultats	2603.53 €	0.00 €

Budget SPANC : vote du budget primitif 2019

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- Fonctionnement : 3623.53€
- Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement car il n'y a pas de travaux à réaliser.

Budget Assainissement : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2018.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3798.51 €	5152.66 €
Recettes	8039.11 €	7144.60 €
Résultats	4240.60 €	1991.94 €

Budget Assainissement : vote du budget primitif 2019

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 12 259.09€

Investissement : 5 315.45€

et décide de maintenir la somme de 4240.60 € (résultat de fonctionnement 2018) en section de fonctionnement.

Budget Maison médicale : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2018 et décide de supprimer le budget car il n'a plus d'utilité

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	105 000.00 €	130 653.71 €
Recettes	105 000.00 €	130 653.71 €
Résultats	0.00	0.00 €

Budget chaufferie bois : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2018 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	16 112.40 €	0.00 €
Recettes	48 738.12 €	0.00 €
Résultats	32 625.72 €	0.00 €

Budget Chaufferie Bois : vote du budget primitif 2019

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- Fonctionnement : 48 871.93€
- Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement

Espace Adventura : avenant au marché de travaux

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) accepte les modifications intervenues dans le cadre des travaux de rénovation de l'espace Adventura et autorise M. le Maire à signer les avenants.

Entreprise	lot	Coût HT
Ent Claude MENEZ	Menuiserie extérieure	-17317.49 €
Ent Claude MENEZ	Menuiserie intérieure	-2948.48 €
Ent MENEZ Couverture	Couverture	510.00 €
Ent Gordet	Chapes carrelage	3401.51 €

Participation 2019 Ecole de Penzé (dépenses 2018)

Chaque année, la commune de Guiclan verse une participation à la commune de Plouéan pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école de Penzé d'un montant de 77429.90€ pour 2018. La participation aux frais de fonctionnement varie car elle tient compte des effectifs pour 2019 elle s'établit de la manière suivante : Plouéan : 19.05% (8 enfants), Taulé : 57.14% (24 enfants), Guiclan : 23.81 % (10 enfants)
La participation de Guiclan est de 18436.06 €.

Implantation antennes

A la majorité, le conseil municipal autorise l'implantation d'une antenne au lieu dit Berven dans l'angle de la parcelle cadastrée section ZE n°45

Triskell : installation de portes automatiques

Le conseil municipal (11 pour, 7 contre et 1 abstention) décide de changer la porte d'entrée par une porte automatique pour un montant de 7106. 00 € HT.

Triskell : cloison mobile

A l'unanimité, le conseil municipal décide de réaliser les travaux de vérification des cloisons mobiles et de mettre dans un panneau de la grande cloison une porte intégrée pour un montant global de 8162.50 € HT.